

2/ Information destinée à être publiée sur le site internet de la FSMA

Organisme de formation agréé	CREOBIS
Sujet/titre de la formation	Audit d'un projet GDPR Apprendre à réaliser un audit GDPR pour déterminer le niveau de conformité de son entreprise
Public/groupe cible	Data Protection Officers, Compliance Officers, personnes en charge de la mise en place du GDPR
Planning :Date(s) Heure(s) de début et de fin Durée Lieu(x)	Le 05/11/19 et le 6/02/2020 De 9h00 à 17h00 6 heures Bruxelles, Thon Bristol Stéphanie
Nombre d'heures (points) de formation éligibles dans le cadre de la formation permanente des compliance officers	6 points
Objectif(s)	Traduire les exigences légales en exigences métiers Pouvoir déterminer quel est le niveau de conformité d'une société par rapport au GDPR (maturité) Apprendre à réaliser un audit GDPR
Résumé du contenu	Présentation du framework de mise en conformité avec le GDPR

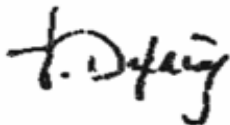
	<p>Rôle, mission et positionnement du DPO.</p> <p>Contrôle interne vs contrôle externe.</p> <p>Comment déterminer les objectifs de mise en conformité à atteindre et les traduire en plan d'audit ?</p> <p>Mise en évidence de l'importance d'utiliser un framework.</p> <p>Présentation des différentes étapes pour réaliser un audit GDPR</p> <p>Présentation de la checklist à suivre et des points de contrôle à auditer.</p> <p>Comment procéder au contrôle du respect du droit des personnes ?</p> <p>Comment contrôler le respect des obligations du responsable de traitement ?</p> <p>Comment contrôler la conformité des traitements ?</p> <p>Parcourir le matériel proposé lors de la formation pour réaliser un audit</p> <p>Utilisation d'un exercice pour mettre en pratique ce qui a été vu dans la session théorique.</p>
Forme	<input type="checkbox"/> De type classique (avec présence physique)
Matériel de cours	<input type="checkbox"/> Slides
Contenu de la formation	<p>14. Législation sur la vie privée (B)</p>

<p>Merci d'identifier sous le point 3 de la communication FSMA_2018_05 du 8 mai 2018 le numéro du ou des thèmes qui sera (ont) abordé (s) lors de la formation, et de le(s) retranscrire dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</p> <p>Pour tout contenu de formation relatif au point C de la communication susmentionnée, une justification du thème et du lien et intérêt de ce dernier pour les compliance officers doit être fourni dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</p>	<p>12. Législation sur la vie privée (A)</p>
<p>Formateur(s)/orateur(s), ainsi que leur profession</p>	<p>Alain Cieslik est DPO et consultant en informatique avec une expérience en cyber-sécurité, architecture d'entreprise, gestion des risques, développement et conception de systèmes informatiques sécurisés. Il fait partie de l'équipe de développement du programme « European Data Protection (GDPR) » actuellement enseigné à la Solvay Business School</p>

Fait à (ville) Bruxelles , le (date) 3/10/2019

Nom du responsable de la formation : Virginie Deprey

Signature du responsable de la formation :



Les programmes de formation doivent être envoyés aux adresses suivantes :

compliance.inspection@fsma.be et compliance@nbb.be